

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2018

---

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 846)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE1257

présenté par  
M. Lioger, rapporteur

### ARTICLE 23

À la première phrase de l'alinéa 56, substituer aux mots :

« qu'il »,

les mots :

« que celui-ci ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.